Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: 23 (2011)
Heft: 88

Artikel: "Un engagement international précoce"
Autor: Hafner, Urs / Joye-Cagnard, Frédéric
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-550621

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Annette Boutellier

« Un engagement international précoce »

Particularité rare en Occident, la politique de la science s'est développée en Suisse sans l'aide des militaires. Ce qui lui a été profitable, estime Frédéric Joye-Cagnard.

M. Joye-Cagnard, vous vous êtes penché sur la construction de la politique de la science en Suisse pendant et après la Deuxième Guerre mondiale. Quelles étaient les motivations des autorités fédérales ?

Elles voulaient encourager la recherche scientifique afin de renforcer l'industrie d'exportation et développer une politique atomique.

Leur intérêt était donc avant tout utilitaire.

Exactement. Et la réaction des milieux scientifiques ne s'est pas fait attendre. Fruit de la mobilisation de la communauté scientifique, on peut voir dans la création en 1952 du Fonds national suisse une sorte d'autodéfense de la recherche fondamentale. Les scientifiques étaient assurément heureux de cette manne fédérale.

Quel rôle les militaires ont-ils joué ?

Pour les politiciens de la science en Europe, le modèle à suivre était celui des Etats-Unis, un pays où les liens étroits entre l'armée, l'industrie et la science ont engendré une culture de l'encouragement de la recherche scientifique. La Suisse constitue une exception. Les militaires n'ont pas joué un rôle moteur dans la construction de la politique de la science. Dans les années 1920, il y a eu quelques tentatives de collaboration entre l'Etat et les chercheurs pour la production de gaz toxique, mais elles ont échoué par manque d'intérêt des militaires et en raison de problèmes d'organisation.

Cette situation de départ a-t-elle rétrospectivement été un avantage pour le développement du paysage scientifique suisse ?

Oui. Les autorités fédérales ont dû trouver d'autres voies pour renforcer la science. Elles se sont rapidement engagées à l'échelle internationale dans le cadre du CERN et de la recherche spatiale. Et elles ont vu dans la science une activité indépendante, objective et neutre qui reflétait les valeurs supposées de la Suisse.

Quel est l'impact actuel des conditions qui ont présidé à la mise en place de la politique helvétique de la science ?

La réforme fondamentale toujours en cours du système universitaire – Bologne, articles constitutionnels sur l'éducation votés en 2006, loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE) – est marquée par un retour de l'influence de la Confédération sur la politique de la science. Et le fait que la Suisse se situe dans le peloton de tête des nations en termes de recherche et affiche une grande richesse de disciplines scientifiques s'explique aussi par l'histoire de son encouragement de la recherche.

Quelles sont les différences entre la politique scientifique d'une démocratie libérale et celle d'un Etat autoritaire ?

Difficile à dire. Lorsque l'URSS a lancé son Spoutnik en 1957, ce qui n'a été possible que grâce à un programme scientifique étatique piloté avec rigueur, les Etats-Unis et l'Europe ont été choqués. Ils ont ensuite orienté leur politique de la science selon le modèle soviétique, en donnant plus de poids à la planification verticale. Le développement de la politique scientifique par l'OCDE, dont l'influence en Suisse n'a pas été vue d'un bon œil par tous les scientifiques, est aussi une conséquence de ce choc.

> «Les militaires n'ont pas joué un rôle moteur dans la politique de la science.»

Propos recueillis par Urs Hafner ■

L'historien Frédéric Joye-Cagnard est l'auteur d'une étude publiée aux Editions Alphil (Neuchâtel 2010, 554 p.) sous le titre *La construction de la politique de la science en Suisse. Enjeux scientifiques, stratégiques et politiques (1944–1974)*. Il est conseiller scientifique au sein du Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST).